

Assemblées des États membres de l'OMPI

**Cinquantième série de réunions
Genève, 1^{er} – 9 octobre 2012**

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE COMITÉ
DU PROGRAMME ET BUDGET À SA DIX-NEUVIÈME SESSION
(10 – 14 SEPTEMBRE 2012)**

Document établi par le Secrétariat

L'annexe du présent document contient le "Résumé des décisions et recommandations" (document WO/PBC/19/27) adopté par le Comité du programme et budget à sa dix-neuvième session tenue du 10 au 14 septembre 2012.

[Le document WO/PBC/19/27 suit]

Comité du programme et budget

Dix-neuvième session
Genève, 10 – 14 septembre 2012

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

adopté par le Comité du programme et budget

1. Le présent document rend compte des décisions prises et des recommandations formulées par le Comité du programme et budget (PBC) à sa dix-neuvième session (10 – 14 septembre 2012) à la suite de l'examen des points de l'ordre du jour et des documents correspondants indiqués dans le document WO/PBC/19/1.
2. Le rapport complet sur la dix-neuvième session du PBC sera rédigé en temps utile en vue de son approbation conformément à la pratique établie.
3. Le résumé des décisions et recommandations sera présenté aux assemblées des États membres de l'OMPI à leur session d'octobre 2012 (dans le document A/50/14).

[La liste des décisions et recommandations suit]

LISTE DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

document WO/PBC/19/1 PROV.3

L'ordre du jour a été adopté (document WO/PBC/19/1).

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DE L'ORGANE CONSULTATIF INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE DE L'OMPI
(OCIS)

Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

documents WO/PBC/19/10 et WO/PBC/19/10 Add.

Le Comité du programme et budget a pris note du rapport annuel de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI.

Renouvellement des membres de l'OCIS

document WO/PBC/19/11

Le Comité du programme et budget

- i) a décidé d'établir un comité de sélection des membres de l'OCIS composé de sept représentants d'États membres, conformément aux paragraphes 18 et 19 du document WO/GA/39/1, et*
- ii) a noté que le Secrétariat lancerait une procédure de sélection des membres de l'OCIS dès 2013, conformément aux dispositions figurant dans le document WO/GA/39/13 et au mandat de l'OCIS, de façon que le comité de sélection puisse présenter ses recommandations au PBC à sa session qui se tiendra en septembre 2013.*

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

RÉVISION DU MANDAT DE L'ORGANE CONSULTATIF INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE DE L'OMPI, DE LA CHARTE DE LA SUPERVISION INTERNE ET DU MANDAT POUR LA VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES

document WO/PBC/19/20 Rev.

Le Comité du programme et budget

- i) a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI l'approbation des propositions de révision de la Charte de la supervision interne de l'OMPI, du mandat pour la vérification externe des comptes et du mandat de l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI figurant dans le document WO/PBC/19/20 Rev. et*
- ii) a noté que les dispositions correspondantes du Règlement financier et de son règlement d'exécution seraient modifiées en conséquence.*

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE DE L'OMPI

document WO/PBC/19/26

Le Comité du programme et budget

- i) a pris note du rapport du président de l'Assemblée générale, du rapport de l'OCIS et des remarques formulées par les États membres à cet égard (document WO/PBC/19/26) et*
- ii) a décidé que la question de la gouvernance de l'OMPI serait inscrite à l'ordre du jour de la vingtième session du PBC.*

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

EXPOSÉ PRÉSENTÉ PAR LE DIRECTEUR DE LA DIVISION DE L'AUDIT ET DE LA SUPERVISION INTERNES

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu de cet exposé. Le PBC a également demandé que le rapport annuel sur les ressources humaines soumis au Comité de coordination soit également présenté à l'avenir au PBC à sa session d'automne pour examen.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES

Audit de surveillance financière concernant les transactions entre l'OMPI et le CIC

document WO/PBC/19/17

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/17.

Audit de surveillance financière du vérificateur externe des comptes sur les projets de construction et le projet relatif à la sécurité des bâtiments

document WO/PBC/19/18

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/18.

Audit informatique du projet de mise en œuvre du système AIMS

document WO/PBC/19/19

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/19.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2010-2011

Rapport sur l'exécution du programme en 2010-2011

document WO/PBC/19/2

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant passé en revue le rapport sur l'exécution du programme et tenant compte de son caractère d'autoévaluation de la part du Secrétariat, a recommandé son approbation à l'Assemblée générale, sous réserve des observations, préoccupations et suggestions d'amélioration formulées par les États membres et reproduites dans le rapport du PBC et en annexe du rapport sur l'exécution du programme (document WO/PBC/19/2).

Rapport de validation du rapport sur l'exécution du programme en 2010-2011 établi par la Division de l'audit et de la supervision internes

document WO/PBC/19/3

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/3.

Rapport sur les activités au titre du programme 18

exposé présenté oralement

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu de l'exposé présenté oralement et a demandé que, à l'avenir, ces informations soient communiquées à l'avance sous forme écrite.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

DÉFINITION DES "DÉPENSES DE DÉVELOPPEMENT" DANS LE CADRE DU PROGRAMME ET BUDGET

document WO/PBC/19/25

Le Comité du programme et budget (PBC)

- i) a pris note en s'en félicitant de la proposition du président concernant une définition plus précise de l'expression "dépenses de développement" et a pris note des observations formulées par les États membres,*
- ii) a invité les États membres à poursuivre l'examen de la proposition du président,*
- iii) a aussi demandé au Secrétariat, tout en appliquant la définition provisoire actuelle, d'évaluer la définition proposée telle qu'elle aura été modifiée avant la prochaine session du PBC dans le cadre du projet de programme et budget pour 2014-2015, et de préciser les principales différences entre la définition actuelle et la définition proposée, sans préjudice de la position des États membres concernant l'adoption de la proposition actuelle du président contenue dans le document WO/PBC/19/25,*
- iv) a décidé que la question de la définition des dépenses de développement serait inscrite à l'ordre du jour de la vingtième session du PBC. La définition révisée éventuellement adoptée serait appliquée aux fins du programme et budget pour 2016-2017.*

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS POUR 2011; ÉTAT DU PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS AU 30 JUIN 2012

États financiers annuels pour 2011

document WO/PBC/19/4

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI l'approbation des États financiers annuels pour 2011 figurant dans le document WO/PBC/19/4.

Rapport du vérificateur externe des comptes : vérification des états financiers pour 2011

document WO/PBC/19/6

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/6.

État du paiement des contributions au 30 juin 2012

document WO/PBC/19/7

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/7.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE POUR 2010-2011

documents WO/PBC/19/5, WO/PBC/19/5 Corr., WO/PBC/5/Corr.2 et WO/PBC/5/Corr.3

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI l'approbation du Rapport de gestion financière pour 2010-2011.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

NIVEAU D'UTILISATION DES RÉSERVES

document WO/PBC/19/8

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI

- i) de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/8 et*
- ii) d'approuver la proposition figurant au paragraphe 9 du document WO/PBC/19/8.*

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR

SYNTHÈSE FINANCIÈRE POUR 2012 : RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE MAÎTRISE DES COÛTS

document WO/PBC/19/9

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/9.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR

FINANCEMENT À LONG TERME DE L'ASSURANCE-MALADIE APRÈS CESSATION DE SERVICE À L'OMPI

document WO/PBC/19/23

Le Comité du programme et budget (PBC) a examiné le contenu du document WO/PBC/19/23 et a demandé au Secrétariat de présenter une proposition remaniée à la prochaine session du comité, compte tenu des observations et des commentaires formulés par les États membres.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION DE MODIFICATIONS À APPORTER AU RÈGLEMENT FINANCIER ET AU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU RÈGLEMENT FINANCIER

document WO/PBC/19/21

Le Comité du programme et budget

- i) a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI l'approbation des articles 3.13, 5.10, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 8.10 et 8.11 modifiés figurant dans le document WO/PBC/19/21 et*
- ii) a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI de prendre note des modifications à apporter au règlement d'exécution du Règlement financier ainsi qu'à la terminologie utilisée dans les annexes du Règlement financier et du règlement d'exécution du Règlement financier.*

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉORIENTATION STRATÉGIQUE (PRS)

document WO/PBC/19/22

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/22.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE NOUVELLE CONSTRUCTION

documents WO/PBC/19/12 et WO/PBC/19/24

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu des documents WO/PBC/19/12 et WO/PBC/19/24.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE

documents WO/PBC/19/13 et WO/PBC/19/24

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu des documents WO/PBC/19/13 et WO/PBC/19/24 avec les assurances ci-après concernant le projet de nouvelle salle de conférence : i) l'OMPI établira des comptes rendus mensuels par écrit et organisera des réunions mensuelles d'information avec les États membres pour faire le point sur l'état d'avancement du projet; et ii) le Secrétariat fournira une explication plus précise des événements ayant débouché sur la résiliation du contrat, pour mémoire.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE PLANIFICATION DES RESSOURCES (ERP) À L'OMPI

document WO/PBC/19/14

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/14.

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE MODERNISATION DE LA SÉCURITÉ POUR LES LOCAUX EXISTANTS

document WO/PBC/19/15

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/15.

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT FINAL SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE MODULES INFORMATIQUES POUR ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT FINANCIER ET SON RÈGLEMENT D'EXÉCUTION ET LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES DU SECTEUR PUBLIC (NORMES IPSAS)

document WO/PBC/19/16

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du contenu du document WO/PBC/19/16.

POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION DU RAPPORT (RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES ET DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PENDANT LA SESSION)

Le Comité du programme et budget a adopté le Résumé des décisions et recommandations (le présent document).

[Fin du document]